

## Etude Côte Sainte-Catherine – Vallée des deux rivières

### Commentaires sur la phase Diagnostique

1- Critique constructive du document "Phase diagnostique"	p. 2
2- Remarques sur le mode de consultation	p. 8
3- Eléments de satisfaction sur la "Phase diagnostique"	p. 10
4- Propositions d'orientations et d'interventions	p. 11
5- Propositions sur la méthode de travail	p. 14

Etude Côte Sainte-Catherine – Vallée des deux rivières

**1- Critique constructive du document "Phase diagnostique"**

"Qui trop embrasse, mal étreint"

Ce chapitre est constitué des principales remarques évoquées lors de deux réunions de travail de l'association CSC convoquées à la suite de la réception du document "Phase diagnostique" rédigé par Environnement Votre.

**Diagnostic ?**

S'agit-il réellement d'une "Phase Diagnostique" ? Nous pouvons en douter. Ce début d'étude, qui se voulait "une première phase d'analyse synthétique pour définir de grands axes d'intervention", est plutôt un inventaire des éléments récoltés lors des consultations. Tout s'y côtoie et s'y mélange : des propositions... parfois fantaisistes, des projets, des inventaires, des éléments hors sujet, des questions, des réponses...

En aucun cas cela ne peut s'apparenter à un diagnostic. Tout au mieux à une liste de symptômes.

Comme l'a fait remarquer J. Chaïb, "ce document manque d'une charpente".

**Nos remarques sur le dossier**

1-Le site physique, sa géographie, sa morphologie :

- Suggestion : retirer la terre de la zone humide de Repainville pour créer un mur anti-bruit. Certainement pas!

2-Biodiversité et nature dans la ville...

- A propos de l'organisme de gestion : quelles relations avec les autres partenaires ?
- Création d'un site d'accueil du public : qui apparaît tout aussi absolument indispensable sur la CSC à cours terme.
- Thème de Repainville : "**Maraîchage et** jardinage biologique". Le lieu est avant tout un lieu de maraîchage.
- Homogénéisation des plantations : mener des études (contradictoires ?) avant une telle annonce.
- Publier les plans de gestion : celui de CSC existe déjà, mais il n'est pas connu. Pouvons nous avoir une copie ? Pouvons-nous le diffuser ?

3-Patrimoine historique et culturel

- A moyen terme, nécessité d'une salle de travail et d'exposition sur la CSC.
- Inventaire du patrimoine en danger.
- Ajouter les anciens thermes de Saint-Paul, les sources et la chapelle romane (un ensemble historique important oublié).

#### 4-Panoramas, ambiances, sites & paysages

- Nous notons dans les Points Forts : "une bonne intégration du site de la TCAR" alors qu'il s'agit d'un désastre de même type que le projet de grande surface à Repainville. Cette ligne doit absolument disparaître du dossier.
- Points Faibles, nous notons "pas de coordination des actions de mise en valeur". Alors que nous travaillons avec une convention pour des actions concertées et même très cadrées.
- Suggestions :
  - "Mettre en valeur la gare Martainville". Elle est rasée depuis bien longtemps !
  - "Restaurer le funiculaire" qui n'existe plus depuis 1915, et est en dehors du champ d'action de l'étude (comme le tramway page 48).

#### 5-La Côte Sainte-catherine, ses accès, ses abords

- Points forts :
  - "Une demande sociale" : justement, étudions là.
  - Ajouter : plusieurs partenaires (dit pour Repainville), et déjà des réalisations,
- Points faibles : retirer "pas de coordination entre les partenaires", c'est faux, il s'agit même de contraintes assez lourdes.
- Suggestions :
  - Fermer la route de la corniche. D'accord pour faire un essai (Journée CSC en avril 2005, par exemple)
  - "Un ascenseur à vélo". Idée contraire à nos projets.
  - Eglise Saint-Paul : protéger l'église est hors sujet.
  - Une vague ligne sur la mise en valeur du patrimoine historique.

Vraiment peu de convictions dans les enjeux et les suggestions d'actions et d'aménagements pour ce thème !

#### 6-Repainville, ses accès, ses abords

- Suggestions :
  - Implantation d'un équipement de "jardinage". Ne pas diluer avec un équipement généraliste d'environnement.
  - Rien ne prouve que les activités maraîchères tendent à disparaître. Si tel était le cas, nous serions la seule grande ville de France où il n'y aurait pas de demande. Les maraîchers sont partis car ils devaient être expulsés. Il y a sûrement des repreneurs potentiels. Quelles sont les structures ou administrations à contacter ? La recherche d'une solution dans ce sens mérite d'être étudiée.
  - Implantation d'un terrain de camping sur le terrain des forains. Mauvaise idée. Hors sujet dans l'immédiat.
- Ajouter :
  - Le site doit être fortement marqué : Maraîchage et jardinage bio.
- Page 36 : accès difficile pour les piétons. Surtout depuis la fermeture du site !

#### 7-Cheminements, promenades piétonnes et vélos

- Ajouter : des problèmes avec les motos à résoudre d'urgence, et des difficultés à canaliser les VTT.
- Répondre d'abord aux demandes : liaison quais-CSC-Repainville, liaison CSC-CHU, liaison Repainville-Moulin St Gilles, accotements de la route de la

corniche permettant l'accès des riverains, etc., avant d'inventer de nouveaux projets.

#### 8-Infrastructures

- Ancien tramway : hors sujet (comme funiculaire page 26).
- Les accès pour la sécurité (secours autour de l'ancien fort) sont prioritaires

#### 9-Equipements pédagogiques, sportifs, de loisirs et de détente

- **Enjeux : "Evaluer les besoins" (ligne 1) et "Inventorier les demandes" (ligne 3) sont les priorités, mais pas seulement pour les équipements. Les décisions d'orientations ne peuvent être prises avant de savoir de quoi il est question.**
- Suggestions :
  - Création d'un centre équestre. Non ! Il serait mal situé de plus.
  - CSC : besoin d'un centre pédagogique... (juste une petite ligne ! Il faudrait développer).

#### 10-Nuisances et points noirs

- Créer un parking de délestage TEOR : hors sujet. Il y a d'autres instances pour étudier ce dossier. Le sujet nous intéresse beaucoup, mais il ne faut pas tout mélanger.

#### 11-Activités économiques et environnement

- Attention à ne pas déborder du cadre de cette étude.

#### 12-Habitat, urbanisme et développement urbain durable

- Un "grand" équipement d'accueil du public ? Ou plutôt 2 plus petits :
  - Repainville, pour le jardinage et maraîchages,
  - CSC, pour l'environnement, l'archéologie, l'histoire...

### **Tableau d'actions et projets à l'étude**

Commentaires sur le tableau remis lors de la réunion à Pélissier le 22 octobre 2004 (dont l'objet nous semble flou) :

- Des évidences :
  - Protections administratives, Acquisitions foncières, Connaissances et inventaires du patrimoine :
    - Ajouter **et un inventaire social**
    - Ajouter Classement LPO.
- Requalification, élimination des points noirs :
  - Elimination de la Casse auto : pas sur le budget CSC-Repainville, ce problème n'est pas que environnemental.
  - Certains demandes deviennent hors sujet si nous nous recentrons sur CSC-Repainville,
- Liaisons, promenades :
  - Commençons par les demandes en cours. Il y en aura pour assez longtemps, ce qui permettra de réfléchir à la suite.
- Equipement loisir, culture :
  - Nécessité d'un lieu d'accueil sur la CSC. Sinon ce type de développement est compromis.
- Grands équipements, grands projets, concours :

- Nous n'en voulons pas sur les deux sites. Rien ne nous a d'ailleurs jamais été proposé.
- Petits équipements : locaux techniques sur CSC pour les techniciens (espaces verts, archéologie, berger...), les associations présentes sur le terrain, le gardiennage...
- Animations pédagogiques :
  - Souhait, à terme, d'une salle de conférence, d'études, d'exposition
- Surveillance, gardiennage :
  - Les moyens de la ville de Bonsecours seront rapidement insuffisants (ils le sont déjà). De plus les problèmes rencontrés se passent en soirée et de nuit, ou le week-end et les fêtes, quand les services municipaux sont fermés.
- **Ajouts :**
  - Nécessité d'études complémentaires pour compléter et corriger ce tableau qui en l'état actuel ne peut servir à envisager des orientations..

### **Etudes complémentaires**

Plusieurs éléments importants sont manquants, notamment sur la nécessité d'inventorier et d'évaluer les divers patrimoines présents sur la colline :

- **L'aspect archéologique** qui n'est pas traité alors qu' environ 10 hectares sur 30 de la CSC sont concernés. Consternant ! Comment envisager l'aménagement environnemental et paysager d'un tel lieu sans en avoir étudié soigneusement ses vestiges archéologiques ?
- **L'aspect historique** vaguement évoqué alors que l'on compte 1000 ans d'histoire, rien que sur l'histoire contemporaine. Il y a peu de sites dans la région, voir même en France, qui ont reçu la visite de plusieurs rois, ont été des champs de batailles importants, sans oublier l'histoire religieuse extraordinaire du lieu.  
Le panorama sur l'agglomération est aussi riche d'enseignements historiques.
- **L'aspect géologique** qui, à partir d'une lecture du paysage, permet de comprendre la formation de la boucle de la Seine et son évolution.
- **L'aspect touristique** qui, contrairement à ce qui a pu être dit, ne concerne pas que ceux qui mangent dans les restaurants et couchent dans les hôtels locaux. Le tourisme local, régional et national est concerné. Le passage de cars sur la colline est assez fréquent (alors que l'accès à la route du belvédère est interdit aux poids lourds !).
- **L'aspect accueil.** Vouloir accueillir des groupes, c'est bien. Mais comment s'y prendre et quelles sont les contraintes y compris réglementaires. Que ce soit pour l'enseignement primaire, secondaire ou universitaires, pour les randonneurs... mais aussi tout groupe de techniciens au travail, aucune présence ne peut durer plus de 1h30 à 2h sans qu'il y ai nécessité de toilettes. Aucun pique-nique ne peut être envisagé s'il n'y a pas au minimum un toit (un préau) avec des bancs et chaises. Quelles sont les autres contraintes ?

Quelles sont les orientations et projets sur ces différents points ? Rien !

Un ensemble de tels oublis ne peut être dû au hasard. Ces aspects ont purement été écartés car les techniciens chargés de l'étude ne connaissaient pas ces sujets, ou n'étaient pas motivés sur ces points.

Certes, il n'est pas facile de trouver des spécialistes autour de ces orientations. Il se trouve toutefois que les associations présentes sur le terrain en sont assez bien pourvues. Il faudrait certainement les aider à obtenir des données complémentaires.

Exemple : Quel est le comportement d'un promeneur ou d'un touriste moyen ? Quel est son rayon d'action ? Quelle fréquence de venue... Ce type d'étude avait été réalisé avant le réaménagement du parc animalier de Roumare à Canteleu. Alors pourquoi pas sur la CSC.

Ce qui est certain, c'est qu'aucune orientation sérieuse ne peut être envisagée sans avoir étudié à minima ces problèmes pour les rendre présents à l'esprit dans tous les projets évoqués.

### **Priorité à la demande sociale**

Le dossier la mentionne plusieurs fois rapidement sans vraiment aborder le sujet... Exemple, page 3 : "Une attente sociale locale forte...". Qu'en est-il vraiment ? A quelles demandes cette étude doit elle répondre ?

Qu'entendons nous par "demande sociale" ?

Pour nous, il s'agit de tout ce qui ne vient pas d'une demande réglementaire, ni de techniciens, ni encore d'une quelconque institution. Voir même, ce qui lutte contre ces aspects (l'éclairage de la colline en bleu, par exemple).

En fait, c'est cette pression sociale, exercée depuis quelques décennies maintenant, qui a généré l'intérêt des élus

Jour et nuit, la colline est fréquentée presque toute l'année sans que la moindre animation n'y soit créée. Il convient de comprendre ce phénomène, et de l'accompagner.

Avant de rechercher de nouvelles demandes, essayons de comprendre les besoins actuels. Ils sont déjà bien assez nombreux pour remplir quelques années d'actions.

Un des reproches que nous pouvons formuler à l'égard des techniciens qui se sont penchés sur ces deux sites, est qu'ils n'ont pas cherché à comprendre et accompagner nos demandes, alors que la phase diagnostique imposait leur totale neutralité, ils ont prématurément porté des arbitrages sur les orientations et suggestions à venir.

Ce "diagnostic" global est par ailleurs bien trop ruineux pour pouvoir être mis en place à moyen terme, ce qui nécessite de faire des choix en concurrence avec les nôtres.

## **Conclusions**

### **Recentrer**

Comme l'ont évoqué plusieurs participants de la réunion du 22 octobre 2004 au Centre Municipal Pélissier (Diren, Panorama, jardiniers, APSNR...) il est nécessaire de recentrer les réflexions autour de la demande d'origine : les espaces naturels Côte Sainte-Catherine et Repainville.

Cette remarque est d'autant plus pertinente que nous savons que tout ne pourra être fait en quelques mois, ni en quelques années. Concentrons nous pour l'instant sur ce qu'il est possible de réaliser à très court terme (2005) et éventuellement à court terme (2005-2007), tout en conduisant par ailleurs les études complémentaires qui nous permettront d'envisager les objectifs à moyens et long terme.

### **Inventorier, évaluer**

Avant toute décision d'orientation : Inventorier l'existant, mesurer la demande et les besoins, évaluer les limites acceptables des actions.

### **Remarque**

L'étude ne justifie pas en quoi il est nécessaire de fondre en un seul dossier les deux zones Côte Sainte-Catherine et Repainville.

En fait, les deux dossiers pourraient très certainement être traités en parallèle sans que cela ne crée le moindre problème : les sites sont de natures différentes et relativement distants, leurs vocations ne sont pas de même nature, ce ne sont pas les mêmes équipes qui y interviennent (sauf pour la Ville), les associations des deux sites se connaissent et se respectent depuis longtemps, etc.

Seule la notion générale d'Environnement les unit, avec le besoin de gérer des couloirs écologiques et sociaux.

La disparition des aides FEDER a aussi fait disparaître la notion d'ensemble.

### **Accueil**

Le développement (mesuré) du site CSC passe nécessairement par un point d'accueil des groupes.

### **Côte Sainte-Catherine**

Globalement, l'étude parle assez correctement de Repainville, aborde assez bien les environs de CSC-Repainville, mais oublie gravement notre colline. Nous n'y trouvons aucune intention de la promouvoir.

L'association Côte Sainte-Catherine ne peut se contenter d'un tel résultat qui nous écarte de l'aménagement Est de la Ville, et va à l'encontre même des actions en direction des institutions (dont la Ville) que nous avons entreprises depuis quelques années.

Le site CSC et les propositions y afférant paraissent extrêmement dilués. De nombreux aspects sont oubliés. Certaines de nos propositions ont été écartées.

Etude Côte Sainte-Catherine – Vallée des deux rivières

## **2- Remarques sur le mode de consultation**

"Ne pas rater l'essentiel"

Rapidement, il nous est apparu que la méthode de consultation nous conduirait face à un mur. Il ne suffit pas de vouloir consulter le plus grand nombre de "compétences". Pour un projet d'un tel niveau, des échanges sont nécessaires entre les personnes consultées.

### **Méthode originale ?**

Une consultation qualifiée de "Méthode originale". Certes nous avons été consultés. Mais elle n'a pas permis de confronter les points de vue (comme cela a pu être le cas pour la zone Aubette-Martainville, par exemple).

Chacun n'a pu rencontrer que quelques intervenants lors des deux réunions de travail à la Maison du Quartier du Mont-Gargan. A noter que les rencontres ont eu lieu en fin de période scolaire ce qui fait que peu de personnes ont pu assister aux deux réunions, voir même à une seule.

Les différents intervenants n'ont donc pas pu échanger leurs souhaits, attentes, compétences, exigences (parfois légales), doutes... Nous ne savons donc qui pense quoi sur les deux zones.

### **Validation du Comité de Pilotage**

C'est avec surprise que nous avons appris lors de la réunion du 22 octobre 2004 que le Comité de Pilotage avait validé le document de "Phase de Diagnostique". Aucune des entités ayant participé à la rédaction du document n'ayant été invité à l'amender et à la valider avant.

En fait, ce dossier possède pour la Côte Sainte-Catherine des manques importants qui ne peuvent que nous rendre fortement insatisfaits puisqu'ils tendent à occulter des aspects majeurs pour le développement (mesuré et encadré) du site.

### **Des consultations tous azimuts**

Beaucoup de personnes ont été consultées, mais certaines ne connaissent pas les dossiers. Cela se ressent dans les propositions trouvées dans l'étude, comme le funiculaire et le tramway de Bonsecours qui ne sont pas dans le champ de l'étude. De telles remarques auraient du être systématiquement retirées des propositions.

Inutile de vouloir ré-étudier ce qui l'est déjà ailleurs (développement économique local, grands axes de déplacement, etc.). Même si ces sujets nous intéressent vivement, nous n'avons pas pour mission de remplacer d'autres instances où nous intervenons parfois. Nous devons participer à ces débats et parfois prendre en compte certaines décisions ou leurs conséquences.

### **Conclusions**

L'interrogation et l'écoute de tous sont évidemment nécessaire pour prendre en compte le maximum d'éléments.

La diffusion de la compilation des données récoltées et des avis techniques est une deuxième étape importante. Elle est évidemment sujette à interprétations ou polémiques même avec des personnes de bonne foi.

Avant toute validation de dossiers ou orientations, ce qui relève évidemment du libre arbitre du Comité de Pilotage, la restitution, pour avis, auprès des personnes consultées est indispensable afin d'éviter toutes controverses ultérieures.

Dans le cas présent, ce dossier aurait été inutile.

Etude Côte Sainte-Catherine – Vallée des deux rivières

**3- Eléments de satisfaction sur la "Phase diagnostique"**

"Des espoirs partagés"

Même si nous critiquons certains éléments de ce dossier, nous sommes conscients de voir enfin une véritable enquête sur les sites CSC-Repainville. Nous sommes heureux de cette décision d'étude.

Pour cette phase d'inventaire, l'aspect environnement nous semble correctement traité pour l'ensemble de la Vallée des Deux Rivières, et notamment pour le site de Repainville. Il va même au-delà avec des débuts de propositions concrètes.

Les délais sont assez bien tenus depuis le début de cette étude.

Si nous avions pu exprimer nos remarques dès la réception du document "Phase Diagnostique", et si elles avaient été prises en compte dans une version définitive, nous serions totalement satisfaits.

Cette étude a déjà prouvé les multiples intérêts autour de ces deux sites et le fait qu'il n'est pas facile de trouver des techniciens ou volontaires pluridisciplinaires.

Elle a aussi permis à ceux qui connaissaient moins bien le sujet de mesurer la nécessité de s'y intéresser plus profondément.

**Conclusions**

De toute évidence, il ne faut pas casser la dynamique autour de cette étude.

## Etude Côte Sainte-Catherine – Vallée des deux rivières

**4- Propositions d'orientations et d'interventions**

"Bien évaluer les problèmes de fond"

Nos remarques sont essentiellement, et volontairement, limitées au site CSC car nous souscrivons globalement aux idées proposées par l'ASPNR, que nous rencontrons régulièrement, et qui intègrent un bon nombre de nos propositions.

La Côte Sainte-Catherine est un endroit déjà fort visité. L'objectif n'est pas d'y recevoir beaucoup plus de monde, mais de bien les y accueillir et de leur offrir un cadre de qualité mettant en valeur toutes les facettes du site.

L'attente sociale (habitants riverains, monde scolaire, associations de loisirs ou culturelles, tourisme...) s'exprime fortement sur la découverte des patrimoines encore méconnus et contenus par le site. Leur mise en valeur et un minimum d'équipement d'accueil et d'orientation font largement défauts.

Le site de Repainville est bien moins connu du grand public, et sa vocation environnementale d'origine est bien plus évidente. Les projets concrets demandent probablement moins d'études préalables.

Toutefois, le succès escompté n'est possible que si le site est imprégné d'une image à travers un thème fort : le "Maraîchage et Jardinage Biologique". Une simple appellation avec "Naturel" ou "Environnement" n'est pas suffisant pour un site entouré d'autres sites naturels importants (Bois du Roule, Côte Sainte-Catherine, Grand Mare).

"Maraîchage et Jardinage Biologique" doit devenir une spécialité rouennaise, comme les hortillonnages d'Amiens.

Même s'il est nécessaire de réaliser quelques études partielles complémentaires pour fixer les orientations générales, cela ne doit pas empêcher certaines réalisations simples et pratiques dès le début de 2005. Elles sont aussi nécessaires pour forger une dynamique collective autour des deux sites.

**Rappel de nos demandes** (voir chapitre 2) :

- Recentrer les réflexions sur les demandes d'origine, CSC et Repainville,
- Priorité à l'écoute de la demande sociale, qui est à l'origine même des divers projets,
- Mener les indispensables études prioritaires avant tout choix d'orientation :
  - Archéologique,
  - Historique,
  - Géologique (et pas seulement les ammonites),
  - Touristique,
  - Accueil.

.../...

- Prendre en compte certaines demandes écartées : un (des) lieu(x) d'accueil sur la CSC,
- Inventorier l'existant, mesurer la demande et les besoins, évaluer les limites acceptables des actions.

Tableau des attentes par thème

<b>Prendre la Maîtrise de l'espace</b>	
Thème	Objectif
L'espace général	Finaliser les acquisitions foncières, Borner son périmètre global,
Espaces archéologiques sensibles	Les inventorier et marquer leurs limites, Dégager les arbres et réseaux de racines destructrices
Les espaces floristiques sensibles	Les inventorier et marquer leurs limites Protéger (barrières végétales ?)
Les panoramas et champs de vue	Les inventorier et les protéger
Les dangers	Les inventorier (falaises, débouchés sur voirie, balles et obus) Mettre le site en sécurité, éditer les consignes Réserver les accès secours
Les cheminements internes	Les délimiter, les habiller Les baliser (guidage, sécurité, bonne conservation du site)
Les Entrées/Sorties	Les désigner, baliser leur accès, étudier leur aménagement (priorité à un accès piétons au plateau, en amont du belvédère),
L'accueil assuré en priorité	Aménager des locaux et sanitaires pour les groupes Organiser des interventions de propreté adaptées aux pratiques (rassemblements nocturnes de week-end)

<b>Répondre à la demande populaire</b>	
Thème	Objectif
Structurer la maîtrise d'œuvre	Les grands opérateurs, les délégations, les associations, les experts... Etablir son mode de fonctionnement.
Redécouvrir ses patrimoines	
Garantir la bonne conservation du site	Les décisions administratives de protection, Les règles de préservation locales de la faune et de la flore sensible, Les règles de gestion (entretien et restructuration) des espaces naturels, Les liens écologiques à préserver avec les sites voisins,
Définir les potentialités réelles d'actions	Fixer les limites de compatibilité des diverses activités envisagées, Potentiel d'accueil touristique.

## Conclusions

Avant "d'inventer" de nouvelles demandes et orientations, il faut rechercher et mesurer les demandes actuelles de toutes natures qui sont à l'origine de l'engouement autour des sites CSC et Repainville.

Les orientations qui vont être prises dans le cadre de ce programme de valorisation CSC-Repainville ne doivent pas prendre uniquement en compte les propositions des techniciens de ces domaines, mais elles doivent aussi fortement s'inspirer des acteurs actuels sur le terrain.

Par ailleurs, nous possédons des embryons de dossiers sur plusieurs thèmes travaillés en petites commissions : sécurité, table d'orientation, cheminements, vigne, balisage et information, accueil, etc.

.../...

## Calendrier des objectifs pratiques

- **A très court terme (2005)**

Repainville :

- Demander à la Casse de regagner ses limites très rapidement.
- Aménager l'entrée par le chemin passant devant la Casse.
- Permettre à des visiteurs de circuler sur le site à certaines heures.
- Donner une identification forte au site de Repainville : "Maraîchage et jardinage Biologique" et exclure tout autre type d'activité.

Côte Sainte-Catherine :

- Sécuriser tous les accès au plateau (après acquisitions),
- Etudier un accès au plateau depuis le belvédère,
- Mettre en sécurité les bords de falaises,
- Réaliser un inventaire des vestiges en périls et des endroits aménageables sans risque pour l'archéologie (parking, petite construction...).
- Marquage des entrées du site : site classé, site LPO, interdit aux moteurs,
- Permettre l'accueil de groupes scolaires, étudiants, randonneurs, touristes... :
  - Toilettes, abris pour le pique-nique,

- **A court terme (2005 à 2007)**

Côte Sainte-Catherine :

- Compléter les Informations générales sur les entrées du site,
- Création de nouveaux parcours piétons : des quais de Seine à la CSC, de la CSC à Repainville, de la CSC au CHU, etc.
- Passages VTT : revoir l'existant, étendre le parcours sur le plateau...
- Installer un balisage interne au site,
- Prolongement de l'escalier de la CSC jusqu'à son sommet (objectif final = 700 marches !),
- Aménagement d'un panorama (ou plusieurs) au sommet avec installation d'une table d'orientation.

- **A moyen terme (2005 à 2010)**

- Informations à certains endroits (Prieuré, abbaye, fort)
- Salle de cours et conférences
- Lieu d'exposition.
- Locaux techniques (sécurité, gestion des espaces verts, archéologie, bergerie, gardiennage...).

- **A long terme**

Impossible de répondre à cette question sans études complémentaires.  
Mais parmi les projets, pourquoi pas remettre une vigne, par exemple ?

Etude Côte Sainte-Catherine – Vallée des deux rivières

**5- Propositions sur la méthode de travail**

"La forme magnifie le fond"

Quelle structure pour le groupe de pilotage ?

Il nous paraît utile de distinguer au sein du groupe de pilotage deux équipes spécifiques qui conduiront la maîtrise d'œuvre de gestion et d'aménagement du site CSC et du site Repainville. Leurs orientations et leurs projets différents nécessitent deux équipes différentes.

Quelle méthode de travail ?

La validation des documents importants par le Comité de Pilotage, sans consultation ni débat préalable avec les groupes intéressés ne peut que conduire à des incompréhensions.

Pour chaque étude :

- fixer les limites de ce qui est acceptable pour chacune des orientations qui peuvent être prises,
- préciser les indicateurs permettant de juger de l'évolution de la situation afin de pouvoir éventuellement corriger les décisions prises,
- Publier les plans de gestion après leur approbation.
- Dissocier les chargés d'études des organes de décision et des acteurs sur le terrain (qui doivent cependant être consultés).

Quels interlocuteurs en dehors du groupe de pilotage ?

**Conclusions**

Dans ce projet, la méthode de travail a autant d'importance que les moyens que l'on se donne.

Les résultats dépendent d'orientations devant emporter un consensus quasi général.